

Mode d'emploi

Le réseau :

En semaine :

- La **ligne 1** dessert l'axe Les Boulaines > Fontanilles, via la Gare Routière et Lou Chaousse.
- La **ligne 2** dessert l'axe Hôpital > Ramilles + Le Chapitre, via la Gare Routière ainsi que le Causse d'Auge, Gorges Brassens, Jacques Brel, Les Pins et Les Cytises.

Le samedi :

- La **ligne 3** dessert l'ensemble de la ville (sauf le Causse d'Auge et Lou Chaousse).

Comment prendre une correspondance :

Vous pouvez changer gratuitement de ligne. Les correspondances se font :

de  **Ligne 1** vers  **Ligne 2**

ligne 1 (provenance Fontanilles) → ligne 2 (destination Hôpital ou Ramilles/Le Chapitre)

Correspondance à la Gare Routière

ligne 1 (provenance Les Boulaines) → ligne 2 (destination Hôpital)

Correspondance au Foirail

ligne 1 (provenance Les Boulaines) → ligne 2 (destination Ramilles)

Correspondance à la Gare Routière ou à Jean Jaurès (1)

(1) Pour la **correspondance** à **Jean Jaurès**, il faudra traverser l'avenue Foch au niveau de l'arrêt Jean Jaurès, pour passer de l'arrêt Jean Jaurès coté Parking des Casernes, à l'arrêt Jean Jaurès coté Station Service Total access)

de  **Ligne 2** vers  **Ligne 1**

ligne 2 (provenance Hôpital) → ligne 1 (destination Fontanilles ou Les Boulaines)

Correspondance à la Gare Routière

ligne 2 (provenance Ramilles/Le Chapitre) → ligne 1 (destination Fontanilles)

Correspondance au Foirail

ligne 2 (provenance Ramilles/Le Chapitre) → ligne 1 (destination Les Boulaines)

Correspondance à la Gare Routière ou à Jean Jaurès (1)

(1) Pour la **correspondance** à **Jean Jaurès**, il faudra traverser l'avenue Foch au niveau de l'arrêt Jean Jaurès, pour passer de l'arrêt Jean Jaurès coté Parking des Casernes, à l'arrêt Jean Jaurès coté Station Service Total access)

Lecture des grilles horaires :

La lecture des grilles horaires se fait de gauche à droite et de haut en bas .

Les horaires sont des horaires théoriques de passage des bus, ils sont donc susceptibles d'être modifiés pour des raisons d'exploitation ou à la suite d'incidents de la circulation. En cas de circulation dense, les bus pourront accuser du retard.

Vacances scolaires + Pont de l'Ascension + Merc. Après-Midi :

Durant les vacances scolaires, ainsi que le mercredi après-midi, les horaires **en gras et rouge** sur les grilles horaires, ne sont pas desservis.

Conseils pratiques

Avant de prendre le bus

- ➔ Pensez à vérifier les horaires aux arrêts, les lignes étant susceptibles d'évoluer en cours d'année.
- ➔ Lisez les notes affichées aux arrêts et dans les bus, elles annoncent peut-être des informations ponctuelles mais importantes concernant votre trajet.
- ➔ N'oubliez pas de vous reporter aux légendes et aux périodes à l'intérieur de chaque grille horaires. En effet, les horaires sont susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires.
- ➔ Préparez votre monnaie, vous aidez ainsi le conducteur et facilitez un départ du bus plus rapide...

Le bus arrive...

- ➔ Les arrêts étant facultatifs, faites signe au conducteur pour que le bus s'arrête.
- ➔ Montez par la porte avant du bus pour permettre une meilleure circulation des clients.
- ➔ Présentez spontanément votre titre de transport au conducteur ou achetez votre ticket.

Dans le bus, pendant le trajet

- ➔ Fumer est interdit.
- ➔ Pour les personnes souhaitant écouter de la musique, réglez le volume sonore de votre appareil pour ne pas gêner les autres usagers.
- ➔ Occupez de préférence les places assises disponibles.
- ➔ Si vous êtes debout, tenez-vous aux poignées et aux barres pour éviter les chutes.
- ➔ Cédez votre place assise aux personnes âgées et aux femmes enceintes.
- ➔ Ne restez pas debout à côté du conducteur.
- ➔ Les chiens sont tolérés à bord mais doivent payer leur place (sauf les chiens d'assistance). De plus, selon la loi, les chiens dangereux (2^{ème} catégorie) doivent être tenus en laisse et porter une muselière. Les chiens dangereux de 1^{ère} catégorie sont interdits dans les transports en commun.
- ➔ Les poussettes sont acceptées à bord, elles devront être pliées en cas de forte affluence, votre enfant devra donc prendre place sur vos genoux ou sur le siège à côté de vous.
- ➔ Conservez votre ticket jusqu'à votre descente du bus, un contrôleur peut vous le demander

À la descente du bus

- ➔ Utilisez les boutons de demande d'arrêt pour descendre au prochain arrêt.
- ➔ Descendez par la porte arrière, vous ne gênez pas les clients qui montent à l'avant du bus.
- ➔ Attendez que le bus parte avant de traverser.

Les cartes d'abonnements

Les cartes d'abonnement sont strictement personnelles et doivent être validées à chaque montée dans le bus.

Le renouvellement des cartes d'abonnement peut se faire uniquement dans les points de vente (liste en bas de cette page). Conservez votre carte, elle est rechargeable à volonté. De plus, vous pouvez recharger votre carte d'abonnement avant l'échéance de celle-ci. Les unités restantes ne sont en aucun cas perdues. Le nouvel abonnement prendra effet à l'issue de l'échéance du précédent.

Les cartes sont établies uniquement au bureau du transporteur Les Voyages Boulet. Nous vous prendrons en photo sur place (une photo d'identité récente sera nécessaire si la personne titulaire de la carte n'est pas présente lors de la création de celle-ci). De plus, un justificatif correspondant à votre situation sera nécessaire.

Tarif de la carte sans contact : 4 €

Attention : le fait de mettre votre carte contre le téléphone portable la démagnétise, ce qui entrainera l'achat d'une nouvelle carte.

Où créer votre compte et imprimer votre carte ?



Les Voyages Boulet

1 route du Chapitre, 48000 Mende

Tél. : 04 66 65 19 88

E-mail : lvb48@orange.fr

Où recharger votre carte ?

Les Voyages Boulet

1 route du Chapitre, 48000 Mende

Tél. : 04 66 65 19 88

E-mail : lvb48@orange.fr

Hyper U (accueil)

ZAC de Ramilles, 48000 Mende

Tél. : 04 66 65 75 11

Office de Tourisme Intercommunal

Place du Foirail, 48000 Mende

Tél. : 04 66 94 00 23

Agence Lozérienne de la Mobilité

8 rue du Pont Notre-Dame, 48000 Mende

Tél. : 09 78 80 70 08

Des tarifs pour tous

Pour bien voyager, il est indispensable d'avoir un titre de transport en règle et adapté à votre situation. Cartes ou tickets sont à présenter au conducteur à chaque montée dans le bus. Ils peuvent vous être réclamés à l'intérieur du bus et à la descente.

Les Tickets

Titre	Tarif	Validité	Informations
Ticket à l'unité	1 €	Toute la journée	<ul style="list-style-type: none">- Vendu uniquement par le conducteur.- Le bus est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.- Pour des raisons pratiques, le conducteur a peu de monnaie, nous vous demandons de prévoir l'appoint.- Les billets au-dessus de 10 € pourront vous être refusés.
Carnet 10 tickets	8 €	Toute la journée	<ul style="list-style-type: none">- Vendu par le conducteur ainsi que chez l'ensemble des revendeurs.- un ticket issu du carnet devra être échangé contre un reçu à la montée dans le bus. Ce reçu sera valable toute la journée.

Les Abonnements

Titre	Tarif	Validité	Informations
Plein tarif	100 €	1 an	-
Jeunes/Étudiants	15 €	1 an	Ne fonctionne pas dans les services de ramassages scolaires.
Ayant-droits sociaux	15 €	1 an	<ul style="list-style-type: none">- Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC)- Couverture Maladie Universelle (CMU)- Revenu de Solidarité Active (RSA)- Allocation spécifique de Solidarité (ASS) attribuée à certaines personnes âgées- Allocation Adulte Handicapé (AAH)- Fond Spécial d'Invalidité (FSI)
Séniors	15 €	1 an	Sous condition d'avoir plus de 65 ans.